



UGSEL 13
41b rue d'Isoard
13001 MARSEILLE

Objet : Fonctionnement pour les inscriptions et les déplacements.

Le Conseil d'Administration du 20 juin 2012 a décidé le fonctionnement suivant :

- la date limite pour les inscriptions des élèves à une compétition ou une manifestation est fixée au jeudi soir minuit précédent le mercredi de la journée, en joignant obligatoirement les fichiers correspondant à l'activité comprenant en particulier le nom des élèves.
- la date limite pour l'inscription pour le ramassage scolaire est fixé au jeudi soir minuit précédent le mercredi de la compétition. Le ramassage sera calculé en fonction du nombre d'inscriptions reçus dans le fichier joint (avec l'enseignant rajouté).

Si l'inscription pour l'activité arrive par mail après le jeudi minuit, l'UGSEL acceptera aux élèves de participer. Cependant, l'enseignant devra se rendre avec ses élèves par ses propres moyens sur le lieu de la journée et le coût du déplacement ne sera pas remboursé.

Si l'activité du mercredi est une journée nécessitant un dispositif particulier, comme la création des dossards pour le CROSS ou l'enregistrement sur le logiciel afin d'exporter les résultats à l'Ugsele Nationale, les élèves pourront participer à la journée mais ne seront pas classés. Les activités concernées par ce point sont : Cross, Athlétisme, Natation Elite, Natation Promotionnel.

Décision prise lors du Conseil d'Administration du 20 juin 2012.

Les Directeurs Départementaux Ugsele 13